



PROCÈS VERBAL

*En référence à l'arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009
relatif au diplôme d'État d'infirmier*

Le 08 mars 2024, sous la présidence de Madame ETIEVE Christine, Directrice des soins et administrateur du Groupement IFSI de l'Université de Bordeaux, la Commission d'Examen des Vœux (CEV) a examiné les dossiers et ordonné les candidatures retenues en une réponse unique des candidats relevant de la formation professionnelle.

Fait à Périgueux, le 08 mars 2024

Bien cordialement,
Christine ETIEVE
Présidente de la CEV